

La bancassurance dominée par le trio AWB-BMCE-BCP

● Selon une étude du ministère de l'Économie et des finances, la bancassurance, qui a triplé son chiffre d'affaires en 10 ans, est dominée par les trois banques à hauteur de 80%.

Les statistiques sur la bancassurance et les chiffres dévoilés par une étude du ministère de l'Économie et des finances ne sont pas une grande surprise. Les trois grandes banques de la place détiennent 80% du marché. D'après l'étude, Attijariwafa bank (AWB), BMCE Bank et Banque Centrale Populaire (BCP) avec des chiffres d'affaires respectifs, à fin 2013, de 1,7MMDH, 1,58MMDH et 0,9MMDH ont encaissé 70% des commissions. Le marché a enregistré un chiffre d'affaires de 5,3MMDH sur une collecte globale de 21,4MMDH, soit le triple de la production en 2004. Parallèlement à cette domination des banques, trois compagnies d'assurance se partagent 81% des primes encaissées par les banques. La première est RMA Watanya, filiale de BMCE Bank, avec 36%. La deuxième



ATTIJARIWAFI BANK (AWB), BMCE BANK ET BANQUE CENTRALE POPULAIRE (BCP) ONT RÉALISÉ 88% DU VOLUME DES PRIMES EN 2013.

est Wafa Assurance, filiale d'AWB avec 33%, tandis que la troisième place revient à la MCMA liée avec la BCP avec 11,6%. « Cette prédominance s'explique par le lien de filialisation qui existe entre ces compagnies et leurs banques de rattachement », précisent les auteurs de l'étude. Par ailleurs, de nombreuses entreprises ont vu le

volume de leurs primes diminuer dans de larges proportions durant l'exercice 2013. C'est le cas d'Axa Assistance (-87,41%), Saham Assistance (-28,93%), Wafa Assurance (-25,74%) et Saham Assurance (-14,86%). Par catégorie de produits, seule la « Maladie accidents corporels » et « l'assistance » se maintiennent en

bonne position en enregistrant respectivement une hausse de 9,4% et 2,27% par rapport à l'exercice précédent. A contrario, les « Vie-Capitalisation » et « Crédit » ont reculé respectivement de 10% et de 9,12%. Par ailleurs, l'étude relève la progression de l'activité de bancassurance chez les sociétés de financement depuis l'ar-

rêté du ministre de l'Économie et des finances du 27 décembre 2004, les autorisant à proposer des opérations d'assurance. Bien que seules 4 sociétés sur les 36 que compte le secteur, soient autorisées à proposer des opérations d'assurances, celles-ci ont généré 9,05MDH, issues exclusivement de la branche « Vie-capitalisation ». Au côté de ces structures, des banques tout comme des sociétés de financement ont créé des filiales dites captives pour capter la clientèle en agissant comme des sociétés de courtage. Les captives rattachées à des établissements bancaires, au nombre de 7, ont drainé un volume de primes de 1,8MMDH à fin 2013 contre 1,77MMDH en 2012. Les captives rattachées aux sociétés de financement au nombre de 3 quant à elles ont généré 312,29MDH de primes en 2013. Les commissions touchées par ces captives ont progressé de 5,5% par rapport à l'exercice précédent. Elles représentent 13,67% des primes encaissées par les banques.

●
PAR SARA BAR-RHOUT
s.barrhout@leseco.ma